



# **PRESENTATION DE LA FONDATION ARTS ET METIERS**

**(Avril 2024)**



**FONDATION ARTS ET METIERS**  
Suivez-nous !

# LA FONDATION ARTS ET METIERS

**Une Fondation reconnue d'utilité publique c'est :**

**Une mise de fond de 1,5 M€ minimum**

**Ses missions doivent impérativement être d'Intérêt Général**

**Sa gouvernance répond à organigramme défini par l'état**

**Elle peut abriter des fondations sous sa personne morale**

**Elle reçoit des legs en franchise de droits et peut gérer de l'immobilier**

# LA FONDATION ARTS ET METIERS

**MISSIONS de la FONDAM** (créée en 1977) :

**MOTIVER LES JEUNES POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

**PROMOUVOIR LE METIER D'INGENIEUR**

**SOUTENIR LA FORMATION DES INGENIEURS DONT LES GADZARTS**

**ENCOURAGER L'INNOVATION ET L'ENTREPRENARIAT**

**VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL DES GADZARTS**

# GOUVERNANCE 2024-2025

**Un Conseil** de 12 membres nommés chacun pour 3 ans, renouvelable une fois

## **Collège des Fondateurs :**

Quatre membres nommés par la Société des Anciens Elèves des Arts et Métiers : Th. Lucotte – J-G Queromes - Ch.Schor - A. Leroy

## **Quatre Membres de droit :**

Ministère de l'Intérieur: Marc Bayle  
Ministère des Finances: Christian De Boisdeffre  
Académie des Technologies: Bruno Jarry  
Directeur Général des l'ENSAM: Laurent Champaney

### **Cooptent**

## **Quatre personnalités qualifiées :**

- Pierre Koch (Ai 74)
- Nicolas Cohen (CI97)  
(CEO fondateur Ankorshore- Licorne)
- Charles Dehelly (Ch 70)
- Alain Roumilhac (Bo 80)  
(Président Manpower Group France)

**Un Bureau** constitué de quatre personnes du Conseil élus pour un an renouvelable

**Président:** Charles Dehelly Ch 70

**Vice-Président:** J-G Queromes An 72

**Trésorier:** Christian Schor CI 84

**Secrétaire:** Pierre Koch Ai 74

### **Nomment**

- **Ambassadeurs** pour chaque région
- **Bénévoles** pour des missions spécifiques  
Dont : - Lucien Coletta : Legs  
- Florence Ferry : PMI - «Un jeune-Un mentor»  
- Philippe Lhoste : Communication  
- Roger Stanchina : Bourses Marchetta

# MOYENS POUR AGIR

**Dons 2024**

1700K€



**Legs**

Moyenne 5 ans  
250k€/an \*



**Produits  
de gestion**  
Moyenne 5 ans  
750k€/an



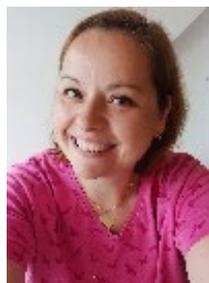
**9 Fondations abritées**

Prestations de services  
c.120k€



## 2 salariés à Léna au service des donateurs

- Valérie Beurel : chargée des finances- comptabilité
- Caroline Lemoine: secrétariat général et assistante du Président



**2 salariés à Liancourt** : Régisseuse: Evelyne Dolbet  
Fondations Ascension sociale et Fer au Savoir: Marie  
Pierre Rabineau

**42 bénévoles dont les 12 membres du Conseil**

**Une Gestion rigoureuse sous le contrôle du Conseil de la Fondation  
Des comptes certifiés chaque année par un commissaire aux comptes.**





## Quelques actions 2023



FONDATION ARTS ET METIERS  
Suivez-nous !

# PROMOTION DU METIER D'INGENIEUR

A Liancourt, **la Fondation Du Fer au Savoir**, en plus de la conduite de nombreuses actions de sensibilisation à la technologie auprès des très jeunes. ( 1200 élèves de collèges en 2024)

**PMI: Promotion du métier d'ingénieur (110k€)** : 500 ingénieurs des Arts et Métiers de 74 groupes régionaux ont été à la rencontre de **20 000** élèves dans les écoles et les lycées pour promouvoir le métier de l'ingénieur.

**La Fondation de l'Ascension Sociale (Ex Marchetta) (680k€)** : 161 jeunes talents de milieux défavorisés de terminale et classes préparatoires bénéficient de bourses et de parrains et marraines depuis la création en 2015 de la FAS.

- **Financement de l'APE (285k€)** : pour accompagner les étudiants des Arts et Métiers dans la construction de leur parcours professionnel. Plus de **3000 étudiants** en bénéficient entre la 1ère et 3ème année.
- **Bourses d'excellence (210k€)** : Dont 97K€ de « bourses de promos » pour financer des stages académiques à l'international de nos jeunes camarades
- **Peer Care (30k€)** : programme de 5 ans destiné à former **20 étudiants** par promotion à la détection des risques psychosociaux.
- **Forum Arts et Métiers (70k€)** : la Fondation finance ce forum et des prix du « Challenge A&M. Ce Forum est maintenant une des plus grandes manifestations étudiantes en France.

# ENCOURAGER LA RECHERCHE L'INNOVATION ET L'ENTREPRENARIAT

**Financement des Prix (Béziers, Bourdon), de chaires et thèses doctorales (82k€) :**  
exemple avec le fond de dotation Clinattec, Exosquelette permettant la rééducation d'une personne tétraplégique.

**Soutien actif (100k€) par de nombreux prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises** apporté à l'écosystème des start-ups via le CLENAM et l'IGEU (incubateurs grandes écoles).

**Financement de Prix (91k€) :**

- **Grand Prix de l'Académie des Technologies**
- **Grand Prix Arts et Métiers des industries responsables en partenariat avec la BPI, la Soce, l'ENSAM et l'académie des technologies** récompensant des starts up les plus prometteuses en terme de réindustrialisation et de création d'emplois.



**Les nouveaux projets que la  
Fondation souhaite  
supporter.....**



FONDATION ARTS ET METIERS  
Suivez-nous !

# ELF: UN PROJET STRATEGIQUE

## (fondateur de ce que seront les Arts et Métiers au XXIème siècle)

- Notre Ecole l'ENSAM est la plus grande école en terme de nombre annuel de diplômés d'ingénieurs.

→ La part du secteur industriel Français en % du PIB nous classe avant dernier des 27 pays de l'union européenne. Des ingénieurs industriels maîtrisant des technologies les plus modernes (4.0..) sont

**indispensables pour réindustrialiser la France.**

Pour notre Pays

- L'opportunité d'une nouvelle ambition pour l'ENSAM en saisissant les évolutions géopolitiques (souveraineté...)

→ Avec les ateliers ELF, l'ENSAM retrouve sa spécificité de grande école d'application industrielle loin de l'approche universitaire théorique avec l'ambition d'être reconnu parmi les **meilleures Ecoles dans son**

**domaine au niveau mondial attirant les meilleurs (profs, étudiants, partenaires...)**

Pour notre Ecole

- Les Grandes Ecoles sont fortement financées par leurs alumni depuis de nombreuses années sauf.. l'ENSAM !

ELF est le premier projet de financement de notre Ecole avec un très fort effet de levier de 30!

→ **500€ net d'impôt d'un alumni** (1500€ brut) est abondé de 1500€ par l'ENSAM (AM valor/AM talents..) permettant de générer 12 000€ de fonds régionaux, nationaux et européens = **15 000€ d'investissement pédagogique pour nos jeunes camarades.**

Pour les Gadzarts

→ Voir sur site [Fondation Arts et Métiers.org](http://FondationArts-et-Metiers.org); onglet Fonds ELF

**Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'une résidence lui offrant des conditions d'étude et de vie satisfaisantes à un coût favorable.**

Quelques réalisations importantes des dernières années:

Résidence d'Angers (2016)



Résidence Louis Magne An30 :  
Financement Fondation: Achat  
du terrain et frais d'études.

Résidence de Paris (2018)



Restructuration avec la création de  
studios de 14 à 25M2.  
Financement Fondation: 800K€ et  
gestion du projet.

Des interventions ponctuelles:

- Lille, Angers, Chalons: Cafeterias
- Aix: Salle de sport
- Bordeaux : Salle multi-fonctions

En cours: Projet d'une nouvelle  
résidence à Angers permettant  
de regrouper les promotions  
Chiffrages en cours : XM€

# Forum de la technologie Colette Philippeau

Mme Colette Philippeau (très grande donatrice amie des Gadzarts) a financé ce projet de 1,5M€

Pré-esquisse / 22.04.2024



CENTRE HISTORIQUE DES ARTS ET METIERS - LIANCOURT  
IPH - MDNH Architectes

Ce **Forum de la technologie**, accessible à tous à Liancourt et en virtuel, sera tourné vers les technologies du futur en s'encrant dans l'histoire des techniques inventées par les Gadzarts.

Il contribuera à allumer chez les jeunes et leurs familles la flamme pour les sciences et le fabuleux métier d'ingénieur.

CENTRE HISTORIQUE DES ARTS ET METIERS - LIANCOURT  
IPH - MDNH Architectes

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

- De vos dons sur le site:  
[fondationartsetmetiers.org](http://fondationartsetmetiers.org)
- De vos donations, mécénats et legs

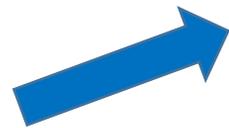


**FONDATION ARTS ET METIERS**  
Suivez-nous !

# LA FONDATION: UN AMPLIFICATEUR DE GENEROSITE

## Amplification

Un don de 600€ ne coûte au donateur que:



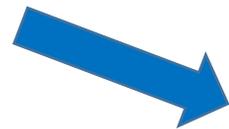
150€ par réduction de l'IFI

**X 4**



204€ par réduction de l'IR

**X 3**



240€ par réduction de l'IS

**X 2,5**

# Comment faire un don?

## Par la Poste :

**Faire un chèque à l'ordre de : Fondation Arts et Métiers**

- *joindre : nom, prénom, adresse postale où sera envoyé le reçu fiscal.*
- *Si besoin, donner la destination souhaitée pour l'utilisation de votre don*



**Fondation Arts et Métiers  
9bis avenue d'Iena  
75116 Paris Cedex 16**

## **Choix possibles de répartition du don :**

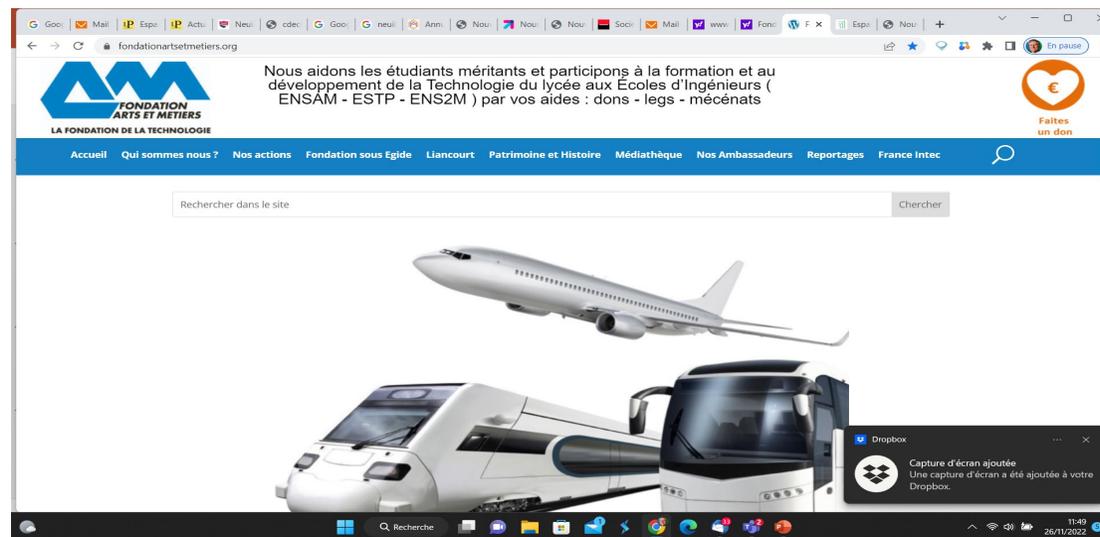
- À l'initiative de la Fondation
- Financement ELF
- HanditecAM
- Du Fer au Savoir
- Fondation de l'Ascension Sociale
- Projet spécifique sur un Campus

# Comment faire un don?

## Par Internet :

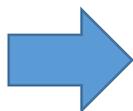
- Soit : [Fondationartsetmetiers.org](https://fondationartsetmetiers.org)
- Soit : SocelT → « Liens » → « Fondation Arts et Métiers »

Cliquez sur le « Cœur » :



# Comment faire un don?

→ Après avoir cliqué 2 fois sur les cases vous concernant, vous arrivez à cette page :



## Choix possibles de répartition :

- À l'initiative de la Fondation
- Financement ELF
- HanditecAM
- Du Fer au Savoir
- Fondation de l'Ascension Sociale
- Projet spécifique sur un Campus

The screenshot shows a web browser window with the URL [dons.fondationartsetmetiers.org](https://dons.fondationartsetmetiers.org). The page title is "Je soutiens la Fondation Arts et Métiers". There are three tabs: "Je suis \*", "un particulier" (selected), and "une entreprise". The form is divided into three main sections:

- Mes coordonnées:** Includes fields for "Civilité \*", "Nom \*", "Prénom \*", "Campus", "Promotion", "Informations pour l'envoi du reçu fiscal (particulier)", "Immeuble, appartement", "Lieu dit, BP", and "N°, voie, rue \*".
- Mon don:** Includes a heading "Je soutiens la Fondation Arts et Métiers et adresse un don d'un montant de :". There are radio buttons for "100", "300", and "500", and a "Montant libre" option. A button "Je souhaite répartir mon don" is visible.
- Règlement:** Shows "Total de votre don" as "500 €". It provides tax information: "Soit une dépense de 170 € pour ceux imposés à l'IR" and "Soit une dépense de 125 € pour ceux imposés à l'IFI". It also shows the fiscal reduction: "66%, soit 330 € sur l'impôt sur le revenu" and "75%, soit 375 € sur l'impôt sur la Fortune immobilière". A checkbox "J'autorise la Fondation Arts et Métiers à transmettre mes coordonnées à des tiers" is checked. A button "Je valide et me connecte au centre de paiement en ligne" is at the bottom.

**1) Remplir** « mes coordonnées »  
(pour recevoir le reçu fiscal)

**2) Indiquez** le montant de  
votre don et la **répartition**  
que vous souhaitez

**3) Cliquez** sur « Validez »  
Vous arriverez sur le site  
de paiement sécurisé

# Comment transmettre ? Assurance-Vie – Donation - Legs

## **L' Assurance Vie:**

- En désignant la Fondation Arts et Métiers comme un bénéficiaire d'une assurance vie.

***Attention*** : pour éviter l'escroquerie (très courante) de changement frauduleux de bénéficiaires, en informer la Fondation ou la Soce par l'intermédiaire de la compagnie d'assurance . Une fois acceptée le changement de bénéficiaire ne peut se faire qu'avec l'accord conjoint du donateur et du bénéficiaire.

## **La donation: de son vivant**

- A la Fondation Arts et Métiers

***Attention:*** dans la limite de la quotité disponible.

## **Le legs: à son décès.**

En incluant la Fondation Arts et Métiers dans un testament manuel ou devant notaire

- Legs particulier: d'une partie de son patrimoine
- Legs universel: totalité du patrimoine à l'exception des parts réservataires (conjoint, descendants) et legs particuliers.

# Comment transmettre ? Assurance-Vie – Donation - Legs

**Le legs à charge:** des avantages importants pour les héritiers en désignant dans un testament la Fondation comme légataire à charge :

## Intérêt:

- Chaque héritier reçoit immédiatement en cash de la Fondation le même montant net d'impôts qui lui revient:  pas de perte d'héritage

*Exemple :*

*Heritage constitué d'une maison d'1M€ transmis à un neveu.*

**Sans legs:** *Au décès, le neveu doit payer 55% d'impôts soit 550K€, et quand il aura vendu 1M€ la maison, son gain net sera de 450K€*

**Si la Fondation est légataire à charge:** *Au décès, la Fondation paie sur ses fonds propres\* immédiatement au neveu 450K€*

**Gain pour la Fondation :** *1M€ (Maison) – 450K€ (versé au neveu) -247,5K€\*\* (versé aux impôts)= 302,5K€*



**Pour aller plus loin :** Contacter notre Camarade Lucien Coletta (Li 174), Mob:+33678858874  
La Fondation mettra un Notaire à votre disposition

\* La Fondation a une durée éternelle et garde en permanence un montant significatif de fonds disponibles.

\*\* La Fondation n'est pas imposable et ne paie que 55% sur le montant versé au neveu



FONDATION ARTS ET METIERS  
Suivez-nous !